

**UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER, RÉUSSIR ET BIEN SE PRÉPARER**

ÉCHEC À L'ÉCHEC - CARNAVAL 2025

Notre objectif est de donner un coup de pouce aux élèves du secondaire pour les aider à gérer au mieux leur année scolaire, et ce dans les meilleures conditions possibles. Nos priorités sont de combler leurs lacunes, de leur rappeler les notions fondamentales et de restaurer leur confiance face à des matières qu'ils redoutent parfois.

Les groupes, limités à 10 élèves, sont animés par des professeurs diplômés et expérimentés qui, au cours des 5 séances d'1h15, adaptent leur action pédagogique aux difficultés spécifiques de chacun, de la 1^{re} secondaire à la 6^e secondaire.

Sauf cas de force majeure, nous garantissons l'organisation des Ateliers dans chacun des Centres proposés, pour toutes les matières pour lesquelles un minimum de 4 élèves sont inscrits.

**DATES DES COURS**

du LU 24.02 au VE 28.02

du LU 03.03 au VE 07.03

LIMITE D'INSCRIPTION

VE 14.02 à 12h (On-line : SA 15.02 à 14h)

VE 21.02 à 12h (On-line : SA 22.02 à 14h)

LIMITE D'ANNULATION

VE 14.02 à 12h

VE 21.02 à 12h

**HORAIRES** • entre 8h15 et 13h30.

- 1h15 par jour et par matière (donc max. 4 matières différentes par jour).
- horaire : - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line.
- expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier ou mail.
- si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, entre 9h et 16h30.

CHOIX DES CENTRES ET DES MATIÈRES : voir pages 2 et 3**INSCRIPTION** • Sur www.echecalechec.be (si paiement en ligne)

- OU en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - Av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles. OU scanné par mail à info@jsb.be.
- Pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (voir ci-dessous). Après la date limite inscriptions en fonction des places disponibles.
- Confirmation d'inscription : - par mail si inscription on-line.
- par SMS si inscription par courrier/mail.

**PRIX**

- 47 € / matière (une case cochée = 1 matière = 47 € = 5 x 1h15 de cours).

PAIEMENT

- Inscription sur www.echecalechec.be : paiement en ligne.
- Inscription via le bulletin d'inscription papier : virement sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses scientifiques. Communication : nom et prénom de l'élève.
Paiement au plus tard 10 jours avant le début des cours.

**ANNULATION** • Demande d'annulation par écrit uniquement.

- Date limite : voir ci-dessus.
- Après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- Un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

ATTESTATION • Certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à eae@jsb.be.

- Si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande (max. 2 mois après la session) par mail au Directeur d'Échec à l'échec (eae@jsb.be).
- Les Ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.

ADRESSE DES CENTRES

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 FÉVRIER 2025 INCLUS

■ PROVINCE DU BRABANT WALLON

1. Braine-l'Alleud, Inst. Vallée Bailly, rue de la Vallée Bailly, 102
2. Nivelles, Collège Ste-Gertrude, Faubourg de Mons, 1
3. Ottignies, Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15

■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

4. Etterbeek, Ath. Royal Jean Absil, av. Camille Joset, 8
- 4bis. Anderlecht, Institut Reine Fabiola (Erasme), route de Lennick, 808

■ PROVINCE DU HAINAUT

5. Binche, Ath. Royal, pl. des Droits de l'Homme, 16
6. Fleurus, Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux, 3
7. Fontaine l'Évêque, Ath. Royal Louis Delattre, rue de l'Athénée, 32
8. Mons, Ath. Royal, rue de l'Athénée, 4

■ PROVINCE DU NAMUR

9. Champion, Inst. de la Providence, place du Couvent, 3
10. Couvin, Ath. Royal Jean Rey, rue Croisette, 1

DU LUNDI 3 AU VENDREDI 7 MARS 2025 INCLUS

■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

12. Etterbeek, Ath. Royal Jean Absil, av. Camille Joset, 8
13. Uccle, Ath. Royal Uccle II, av. des Tilleuls, 24

■ PROVINCE DE HAINAUT

14. Charleroi, Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux, 27
15. La Louvière, Inst. Ste-Marie, rue de l'Olive, 5
16. Mouscron, Collège Ste-Marie, rue Léopold, 61
17. Tournai, Inst. des Ursulines, rue des Bouchers St-Jacques

■ PROVINCE DE LIÈGE

18. Liège, Ath. Royal Charles Rogier, rue des Clarisses, 13
19. Visé, Ath. Royal, rue du Gollet, 2

■ PROVINCE DE NAMUR

20. Namur (St-Servais), Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière, 101
21. Philippeville, Ath. Royal Jean Rostand, av. de Samart, 2B

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS SEMAINE 1 : VENDREDI 14 FÉVRIER
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS SEMAINE 2 : VENDREDI 21 FÉVRIER

NOM DE L'ÉLÈVE PRÉNOM RAPPEL DU N° DE TÉL. :

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (4 au maximum) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de votre enfant en 2024-2025.
ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres ! Reportez-vous au numéro de votre Centre repris à la page 2.

SECONDAIRE	1^o	2^o	3^o	4^o	5^o	6^o	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
FRANÇAIS							Cours organisé dans tous les Centres
LANGUES MODERNES							
Anglais 1 ^o langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
Anglais 2 ^o langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 1 ^o langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 2 ^o langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
LANGUES ANCIENNES							
Latin							IIIII Uniquement à Mors et La Louvière IIIII
MATHS							
Mathématiques : algèbre ou analyse							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques TQ (technique de qualification)							Cours organisé dans tous les Centres
SCIENCES							
Sciences : biologie							Cours organisé dans tous les Centres sauf à Braine-l'Alleud et Courvin
Sciences : chimie							Cours organisé dans tous les Centres
Sciences : physique							Cours organisé dans tous les Centres
Sciences 1 ^o degré							Cours organisé dans tous les Centres
AUTRES							
Coaching / Méthode de travail							Cours organisé dans tous les Centres

Une case noire signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année d'étude correspondante.

ÉCHEC À L'ÉCHEC - CARNAVAL 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

A COORDONNÉES DE VOTRE ENFANT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE : N° : Boîte :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

DATE DE NAISSANCE : Année d'études de votre enfant (en 2024-2025)

GSM. PARENTS : (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TÉL. FIXE (DOMICILE) :

B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ-E

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE

DÉCLARE :

- avoir été informé-e que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (47 €/matière) ;
- avoir été informé-e que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé-e que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé-e qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème technique n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé-e qu'un cours ne sera organisé que si un minimum de 4 enfants y sont inscrits ;
- avoir été informé-e que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé-e que les enfants qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé-e que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans l'établissement choisi ;
- décharger les enseignant-e-s de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé-e que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé-e des activités organisées par les Jeunesses scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je peux à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à dpo@jsb.be ou au siège social de l'asbl.

J'effectue le paiement pour matière(s), donc un montant de x 47 € = € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 matière = 5 x 1h15 = 47 €).

Écrire à la main « Lu et approuvé » :

Date et signature :

C CHOIX DES DATES (LISTE DES CENTRES VOIR PAGE 2)

Du LU 24.02 au VE 28.02 inclus à N° : (de 1 à 10) Nom du Centre / commune :

Du LU 03.03 au VE 07.03 inclus à N° : (de 11 à 21) Nom du Centre / commune :

D CHOIX DES MATIÈRES : voir recto

Attention : pour des raisons pratiques et indépendantes de notre volonté, ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment. N'hésitez pas à vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site www.echecalechec.be